PROCÈS VERBAL de la RÉUNION
du CONSEIL MUNICIPAL du 01 juin 2023

L'an deux mil dix-vingt-trois, le 1er juin à 19h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni salle du conseil, **en session ordinaire**, sous la présidence de **Jean-François TOCANT, Maire**

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de convocation du Conseil Municipal : 23.05.2023

Présents : MM. Jean-François TOCANT, Robert CHERASSE, Alain RATINIER, Didier BION, Patrick THOUVENIN, Jean-Maurice ROY, Mmes Caroline COMERE, Isabelle REFFAY, Nadine WUILLEMIN.

Absents excusés : Julie VAN BELLINGHEN, Benjamin SUREAU

Secrétaire de séance : Didier BION

Le Maire donne lecture du compte rendu de la précédente réunion qui est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

106_2023 : Reste à Charge travaux réhabilitation suite à la grêle du 04/06/2022 – Demande de subvention DETR et COM-COM

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que suite à l'épisode de grêle du a juin 2022, des travaux de réfection sur plusieurs bâtiments communaux sont à faire. Des devis ont été demandés. Le montant total des travaux hors taxes s'élèverait à 26 639, 11 € HT avec prise en charge à hauteur de 20 593, 21€ par notre assurance.

Le plan de financement du reste à charge est le suivant :

Montant Total HT du Projet	6 045, 90 €
Subvention DETR 35%	2 116.07 €
Subvention COMCOM 65 %	3 929.83 €
Ressources Communales	0 €

Après délibérés, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal,

- **Accepte le plan de financement mentionné ci-dessus ;**
- **Demande une subvention au titre de la DETR 2023 à hauteur de 35% du montant HT pour un total de 2116.07 € ;**
- **Demande une subvention COMCOM à hauteur de 65 % du montant HT des travaux soit un total de 3 929.83 € ;**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires à l'application de ladite délibération.**

107_2023 – Travaux de rénovation énergétique école, cantine et salle socio-culturelle – Demande de subvention DETR et Conseil Départemental au titre du dispositif « amélioration énergétique des bâtiments recevant du public ».

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'ils avaient été décidés des travaux de rénovation énergétiques pour les bâtiments de l'école, la cantine et la salle socio-culturelle. Des devis ont été demandés. Le montant total des travaux hors taxes s'élèverait à 58 473,35 € HT. Le plan de financement est le suivant :

Montant Total HT du Projet	66 581,69 €
Subvention DETR 40 %	26 632,68 €
Subvention Département 40 %	26 632,68 €
Ressources Communales	13 16,33 €

Après délibérés, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal,

- **Accepte le plan de financement mentionné ci-dessus ;**
- **Demande une subvention au titre de la DETR 2023 à hauteur de 40% du montant HT pour un total de 26 632,68 € ;**
- **Demande une subvention au titre du dispositif amélioration énergétique des bâtiments recevant du public du Conseil départemental à hauteur de 40 % du montant HT des travaux soit un total de 26 632,68 €€ ;**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires à l'application de ladite délibération.**

108-2023 – projet d'agrandissement ou de construction d'un nouveau centre de secours à Jaligny.

Le Centre de Secours de Jaligny est un centre actif et engagé. Présent sur toutes les manifestations du département, le centre de secours de Jaligny rayonne et est reconnu de tous. Ses pompiers sont formés et qualifiés régulièrement au niveau national.

Une école de Jeunes Sapeurs-Pompiers a été créé en 2014. Celle-ci permet aux jeunes du secteur de se former, à partir de 12 ans, à l'activité de sapeur-pompier volontaire pendant 4 ans. A l'obtention du brevet ceux-ci deviennent, s'ils le souhaitent, pompiers volontaires dans le Centre de Secours. Cela permet de recruter 2 à 4 nouveaux sapeurs-pompiers volontaires tous les 2 ans et ainsi maintenir un effectif jeune et stable.

L'année 2022 aura été chargée, avec en effet 845 interventions dont 417 uniquement sur le mois de juin, réparties en 76 incendies, 348 secours à personnes, 39 accidents de la circulation et 385 interventions diverses plus toutes celles qui n'ont pu être comptabilisées lors des intempéries.

Si on parle de temps passé sur intervention c'est 4340 heures cumulées là où un Centre de Secours de notre dimension en effectue 1780 heures… soit une moyenne de 20 heures par mois par agent de jour comme de nuit, week-end et jours fériés inclus, en plus de leur activité professionnelle.

Tous les ans le Sdis03 subit comme au niveau national, une augmentation des interventions. Le centre de secours de Jaligny sur Besbre n'échappe pas à cette inflation. 2022, année marquée par des intempéries et des épisodes de grêle. A partir du 5 juin, le Centre de Secours a participé quotidiennement aux innombrables interventions du secteur de Vichy tout en assurant la sécurité des citoyens de notre canton. Lorsque le même drame a touché St Voir, Thionne, Châtelperron, St Léon ainsi que plusieurs communes hors de notre secteur, les pompiers de Jaligny ont été présents 24h/24h pendant 10 jours sur nos communes sinistrées, en assurant sur le même temps des interventions sur les secteurs voisins (Dompierre, Le Donjon) qui n'assuraient pas les secours locaux….

Un Centre de Secours neuf permettrait de conforter le niveau d'engagement des sapeurs-pompiers volontaires présents et donner une meilleure visibilité pour de futures recrues. Aussi dans 10 ans, 20 ans, il peut y avoir une perte de l'engagement citoyen et une réelle difficulté à recruter des pompiers volontaires. Si cela se produisait, le Sdis03 serait obligé de se réorganiser afin d'apporter une réponse aux secours la plus efficace possible. Pour cela bénéficier d'un centre de secours neuf et fonctionnel permettrait d'accueillir un détachement de sapeur-pompier professionnel. Un vrai pari sur l'avenir connaissant les soucis de déserts médicaux que le canton subit, il serait inimaginable d'attendre que les secours viennent de Moulins ou Vichy.

Dans ce contexte il devient nécessaire d'assurer pour les années à venir, un centre de secours réhabilité, restructuré et adapté aux normes et aux nouvelles contraintes sanitaires et climatiques que nous connaissons, afin de garantir à notre canton dans ses limites antérieures les mêmes services auprès de la population.

Conscient de ces données et soucieux de l'avenir des secours et des services à la population, la commune de Chavroches ne peut qu'accepter ce projet en favorisant le choix d'une caserne neuve sur une ou plusieurs des parcelles disponibles au lieu-dit La Bertranne. La commune de Chavroches suivra les préconisations des pompiers concernés pour le choix d'une réhabilitation de la caserne existante ou la construction d'un bâtiment neuf.

En effet l'emplacement de la caserne existant aujourd'hui semble apporter aux pompiers les avantages nécessaires pour une sortie efficace, rapide et immédiatement opérationnelle.

La construction d'une caserne en fond des parcelles, nécessiterait que la commune fasse des travaux importants de viabilisation, qui rentre dans son cahier des charges, investissements qui ne seraient pas supportables économiquement parlant pour elle, en plus de sa participation au projet.

Il apparait d'ores et déjà que la commune de Jaligny n'est pas intéressée pour récupérer la caserne existante, si celle-ci devait être remplacée par une construction neuve. La commune, disposant déjà d'un patrimoine bâti important, ne pourra pas supporter les coûts liés à l'entretien et à l'amortissement d'un patrimoine supplémentaire.

Seuls les terrains situés sur les parcelles actuelles sont disponibles actuellement pour ce projet, la commune ne bénéficiant pas de réserve foncière.

Elle souhaite s'engager dans le financement autour d'un projet commun dont elle a pu voir et étudier les premiers projets d'agrandissement, d'extension et/ou de construction, en lien aussi avec le chef du centre de secours de Jaligny, pour des travaux que souhaite mener le SDIS03, avec l'appui du Département, de la Région et de l'Europe, dans la période 2024- 2026.

Ce projet d'extension ou d'agrandissement devra répondre également, pour pouvoir bénéficier du Fonds Vert, aux nouvelles technologies permettant de disposer d'un bâtiment à énergie positive (chauffage et isolation, matériaux écologiques…).

Ce projet devra analyser économiquement les options, pour comparaison, et choisir en concertation, ce qui sera le plus supportable pour la commune et celles qui dépendent de ce centre de secours, soit dans l'agrandissement du centre existant, avec l'extension la réhabilitation des bâtiments existants et la construction de garages et de locaux techniques, soit dans la construction d'une nouvelle caserne.

Elle souhaite pouvoir comparer les deux options.

Dans ces deux cas la commune mettrait les terrains à la disposition du SDIS03, dans le contexte actuel des terrains disponibles, cadastrées Section B n° 784 et 812, sans préjuger des contraintes économiques et techniques de viabilisation que pourraient entraîner des choix différents.

Les clefs de répartition du financement de ce programme entre les partenaires déjà cités, restent à définir et seront présentés à la Commune et aux communes qui en dépendent, dans les mois à venir.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

- **Accepte ce projet en favorisant le choix d'une caserne neuve sur une ou plusieurs des parcelles disponibles au lieu-dit La Bertranne. La commune de Chavroches suivra les préconisations des pompiers concernés pour le choix d'une réhabilitation de la caserne existante ou la construction d'un bâtiment neuf.**

- **Autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires à l'application de ladite délibération.**

109 -2023 – Convention d'adhésion au service de médecine préventive

Monsieur le Maire propose de renouveler l'adhésion au service de médecine préventive du CDG de l'Allier

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité le renouvellement d'adhésion au service de médecine préventive du CDG de l'allier

Informations et questions diverses :

- Village fleuri : accepté
- Réunion correspondants incendie-secours
- Liste des invitations à honorer : Avrilly 9 juin, JM ROY ; St Pourçain sur Besbre 16 juin : C COMMERE ; Vaumas 20 juin : JF TOCANT, I REFFAY, P THOUVENIN, D BION, A RATINIER
- Courrier plan d'eau : vidange envisagée le samedi 14 octobre 2023
- Prochaine réunion de conseil : 10 août 19h

La séance est levée à 20h30
Le secrétaire de séance : Didier BION

Pour copie conforme,
Fait à Chavroches, le 01 juin 2023
Le Maire,

Jean-François TOCANT

RÉCAPITULATIF

- **106_2023 : Reste à Charge travaux réhabilitation suite à la grêle du 04/06/2022 – Demande de subvention DETR et COM-COM**
- **107_2023 – Travaux de rénovation énergétique école, cantine et salle socio-culturelle – Demande de subvention DETR et Conseil Départemental au titre du dispositif « amélioration énergétique des bâtiments recevant du public ».**
- **108-2023 – projet d'agrandissement ou de construction d'un nouveau centre de secours à Jaligny.**
- **109 -2023 – Convention d'adhésion au service de médecine préventive**
- **Informations et questions diverses**

SIGNATURES

TOCANT Jean-François	
REFFAY Isabelle	
ROY Jean-Maurice	
BION Didier	
CHÉRASSE Robert	
COMMERE Caroline	
RATINIER Alain	
SUREAU Benjamin	**Absent excusé**
THOUVENIN Patrick	
VAN BELLINGHEN Julie	**Absente excusé**
WUILLEMIN Nadine	